

DELIBERATION

COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 7 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 1^{er} juillet 2022, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

<u>Présents</u>: Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur OLLIVIER, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMÈL, Monsieur LE BRETON, Monsieur ENGEL

Absents excusés: Madame MOREL a donné pouvoir à Madame LEMOINE

Madame LEBERTRE a donné pouvoir à Madame WINDELS Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur ENGEL

Madame MOULIN a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Madame LENOEL

Absent: Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

22-058 TARIF DE GARDERIE PERISCOLAIRE RENTREE 2022/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Pour pouvoir préserver le budget des familles, et malgré la hausse à venir du point d'indice des fonctionnaires faisant progresser les coûts de la garderie, la municipalité a fait le choix de maintenir les mêmes tarifs pour 2022-2023.

2023
h20)
– 17h)
30)

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

- VOTE les tarifs relatifs à la garderie poir l'année 2022 – 2023.

PREFECTURE

Vote: Pour: 15

COURRIE CANADA PARENTAL PROPERTY CAINADA PARENTAL PROPERTY PARENTAL PROP